

Vous étiez des nôtres en 2018 ? Rejoignez-nous à nouveau en 2019 !

Plus de membres, c'est plus de moyens pour relever de nouveaux défis et créer ou pérenniser des projets innovants en vue de défendre et de donner une place de choix à notre profession, donc de créer plus d'emploi pour les diététiciens !

Vous inscrire et nous rejoindre pour cette nouvelle année, en deux étapes seulement :

1. Compléter ou actualiser votre profil personnel sur notre site www.lesdieteticiens.be (*) !

Vous y avez accès en introduisant simplement dans « connexion des membres », votre nom d'utilisateur et votre mot de passe personnels qui se trouvent dans le mail reçu avec ce courrier. Une fois dans votre profil, vous avez la possibilité de personnaliser vos codes d'accès pour plus de facilité lors des connexions ultérieures.

(*) Mentions minimales à compléter dans votre profil :

- Numéro de visa du SPF Santé publique (pour tous les diététiciens diplômés)
- Adresse mail
- Adresse postale privée (pour l'envoi de notre revue)
- Numéro d'entreprise (pour les indépendants désireux de faire apparaître des adresses de consultation sur le site)

Lors d'une première inscription, merci de nous faire parvenir, par mail ou courrier postal, la copie de votre diplôme

Si vous préférez, vous trouverez ci-joint le traditionnel bulletin d'inscription à imprimer et renvoyer complété au secrétariat qui fera alors l'encodage de vos données pour vous.

2. Faire un virement bancaire (***) vers le compte de l'UPDLF : IBAN: BE34 3630 8222 2290 - BIC: BBRUBEBB

(**) Tarifs en vigueur pour l'année 2019 :

Diplômé en diététique actif ou non	99 euros
Etudiant en diététique ou master (attestation de l'école nécessaire)	49 euros
Diplômé en diététique demandeur d'emploi (attestation nécessaire)	49 euros
Toute personne non diplômée en diététique	149 euros
<i>Supplément de 20 euros sur les tarifs ci-dessus pour les membres résidant hors zone postale européenne</i>	

Commentaire du virement : NOM, Prénom, cotisation 2019

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat